



BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2021

— ARZAL —

À vos agendas !

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

DIMANCHE 25 JUILLET

- Vide grenier rue du stade
Secteur complexe
Michel LE CHESNE (AGA Foot)
- Concours de tir à l'Arc
Terrains des archers, Kerroux
(Archers d'Vilaine)

MARDI 10 AOÛT

Concert Oswald Carne
Groupe de tango à vélo
Ancienne école

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Forum des associations
Complexe Michel LE CHESNE



SAMEDI 18 SEPTEMBRE

Inauguration et portes-ouvertes de la Mairie

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

Virades de l'Espoir
Complexe Michel LE CHESNE

DIMANCHE 17 OCTOBRE

Repas de la paroisse
Complexe Michel LE CHESNE
(GAP)

DIMANCHE 14 OU 21 NOVEMBRE

Concours de belote
Complexe Michel LE CHESNE
(Club de l'amitié)

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Fest Noz Téléthon
Complexe Michel LE CHESNE
(Idées Arz)

Les inscriptions au calendrier des fêtes et animations ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie, ni de penser à prendre rdv pour les états des lieux.

Coordonnées utiles

17 POLICE GENDARMERIE	112 TOUTES URGENCES	15 SAMU	18 POMPIERS
-----------------------------	---------------------------	------------	----------------

MAIRIE

Tél. 02 97 45 04 92
17 Place de l'Église - 56190 ARZAL
accueil@arzal.bzh
www.arzal.bzh

AGENCE POSTALE

Tél. 02 97 45 02 43
2 Place de l'Église - 56190 ARZAL

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 02 97 45 08 35
16 Place de l'Église - 56190 ARZAL
bibliotheque.arzal@wanadoo.fr

HORAIRES D'ÉCLUSAGE

Tél. 09 69 32 22 97
(serveur vocal 24h/24)
www.eptb-vilaine.fr

SERVICE ENVIRONNEMENT (ARC SUD BRETAGNE)

Tél. 02 99 91 40 90
9 PA La Grée - 56130 NIVILLAC
environnement@arcsudbretagne.fr

ENEDIS

Dépannage et sécurité
Tél. : 09 72 67 50 56
Service clients pour les professionnels
Tél. 09 69 32 18 56

VÉOLIA

Tél. 0 969 323 529

État civil

ANNÉE 2021 - 1^{ER} SEMESTRE

A la date du 21 juin 2021,
la mairie a enregistré :

- 4 actes de mariage
- 3 actes de décès
- 2 actes de transcription de décès

• 10 avis de naissance dont :

- Kimy ALLAITON TURBILLON.....née le 26 janvier
- Merline BAUDET.....née le 9 février
- Clotilde BARRUSSAUD.....née le 1^{er} mars
- Valentin OLIVIER.....né le 13 mai

Le Ministère de l'intérieur interdit aux autorités publiques la divulgation de tout élément de la vie privée, sans le consentement écrit de la personne concernée ou de sa famille. L'ensemble des coupons réponses ne nous étant pas parvenus, nous n'avons publié que 4 naissances.



Éditeur : Commune d'Arzal

Directeur de publication : Samuel FÉRET

Rédaction : Service communication - Les associations

Création/Impression : RIM Imprimerie - Imprim'Vert

Ce numéro est tiré à 900 exemplaires

CORRESPONDANTE ÉCHO DE LA PRESQU'ÎLE :

Jean-Philippe FAUCHEUX - Tél. 06 87 15 85 17 - fauchauxjpf@gmail.com

CORRESPONDANTE TÉLÉGRAMME

Emmanuelle MERIL - Tél. 07 62 18 08 30 - emmanuelle.meril@bbox.fr

CORRESPONDANTE OUEST FRANCE

Ève GRIMELLI - Tél. 06 30 58 58 38 - grimelli.eve@orange.fr



Cher(e)s arzalaises et arzalais,

La crise sanitaire qui a confiné notre vie sociale cet hiver s'est progressivement repliée à la fin du printemps. Si la sortie du tunnel fut longue, n'oublions pas que nos sociétés ne sont pas à l'abri des virus et des pandémies. La santé humaine et la santé animale sont interdépendantes et sont liées à la santé des écosystèmes dont nos schémas d'aménagement et de développement d'activités sur le territoire devront davantage tenir compte.

L'horizon du déconfinement de 2021 a pu se rapprocher grâce à une stratégie vaccinale à laquelle les communes et la communauté de communes ont pris une part active, en mobilisant des moyens logistiques et humains au service de cette sortie de crise sanitaire. Des élus, agents et bénévoles d'Arzal étaient au rendez-vous pour le pré-accueil du centre de vaccination de Muzillac et y ont assuré la distribution hebdomadaire de doses de vaccins pendant un mois.

Comme il fut difficile de proposer des créneaux de vaccination pour ses habitants prioritaires - notamment les personnes âgées de plus de 70 ans et celles de plus de 50 ans souffrant de comorbidité - les élus du territoire se sont mobilisés pour organiser un centre de vaccination éphémère à Nivillac.

L'opération fut un succès puisque 953 personnes de notre territoire ont reçu une première dose sur trois jours. Si besoin était, cela a démontré l'agilité et la proximité de nos communes et d'Arc Sud Bretagne pour rapprocher nos habitants du service de santé vaccinal contre la Covid-19. Je tiens à remercier tous les agents, bénévoles, élus, infirmières et médecins qui se sont impliquées dans la réussite de cette campagne vaccinale.

Après vingt mois de travaux d'extension et de rénovation, l'équipe municipale a réintégré la mairie place de l'église. Des espaces et des volumes plus fonctionnels permettront un meilleur accueil et une qualité de services aux habitants améliorée. Dorénavant, nos agents disposent de bureaux mieux adaptés à leurs missions respectives et bénéficient à cet effet d'aménagement et de postes de travail plus ergonomiques. Un poste d'accueil informatique sera prochainement installé pour permettre l'accompagnement des habitants sollicitant une aide ponctuelle pour leurs démarches administratives en ligne.

Un projet d'agrandissement de la bibliothèque devenue trop exigüe a été lancé afin d'améliorer cette offre culturelle aux habitants. La bibliothèque occuperait ainsi l'actuel centre socio-culturel pour offrir un espace plus confortable, plus lumineux et également modulaire selon les activités, animations et manifestations qu'elle pourra accueillir. Ainsi, l'ancienne école que nous occupions depuis le début des travaux de la mairie pourra servir de nouveau lieu de réunions pour les associations.

Deux nouveaux agents sont arrivés aux services techniques municipaux, en remplacement de deux départs en retraite. Bruno Fraissange a remplacé Philippe Olivier depuis le début du mois d'avril en tant qu'agent polyvalent disposant de compétences en électricité. Pierre-Marie Campart a succédé à Jean-Pierre Molac également comme agent polyvalent spécialisé dans les espaces verts. Nous souhaitons à Philippe et Jean-Pierre une retraite active et heureuse et souhaitons la bienvenue à Bruno et Pierre-Marie sur notre commune.

Je vous souhaite un très bel été à Arzal.

Le maire et l'équipe municipale

Résumé des décisions du conseil municipal

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

• Avenants :

Lot n°2 - VRD, aménagement (entreprise LEMEE TP) : plus-value de 2 681,75 € HT pour l'installation d'une pompe de relevage au sous-sol et la pose de caniveaux dans le vide sanitaire.

Lot n°3 - Gros-Œuvre (entreprise CLEMENT ET FILS) : plus-value de 1 263,00 € HT pour la reprise et le remplissage des joints de maçonnerie à l'intérieur du bâtiment.

Lot n°4 - Charpente bois (entreprise GUERIZEC) : moins-value de 4 113,17 € HT pour la suppression de la prestation isolation en laine de roche rampant sous toiture, réalisée par le lot cloisons sèches.

Lot n°5 - Couverture, bardage (entreprise MAGUERO) : moins-value de 7 676,40 € HT pour la réparation des chéneaux au lieu de la remise à neuf.

Lot n°6 - Menuiseries extérieures (entreprise ALUMINIUM DE BRETAGNE) : moins-value de 2 542,00 € HT pour la suppression de 2 châssis coupe-feu dans la chaufferie.

Lot n°8 - Doublage, cloisonnement, isolation (entreprise CGB) : moins-value de 1 654,28 € HT pour la modification de la constitution des doublages des locaux du sous-sol.



Lot n°9 - Revêtements de sols (entreprise LE BEL & ASSOCIES) : moins-value de 2 583,85 € HT pour la suppression de la prestation carrelage et le remplacement par de la peinture au sol réalisée par le peintre (sous-sol de la mairie), suppression faïence murale dans le local rangement de la salle du conseil.

Lot n°10 - Peinture (entreprise GOLFE PEINTURE) : plus-value de 2 470,41 € pour la suppression des peintures sur le rigitone, la pose de peinture métallique dans le hall d'accueil et la peinture au sol en remplacement du carrelage.

Lot n°12 - Electricité (entreprise GERGAUD) : plus-value de 2 964,68 € HT pour la liaison téléphonique entre le sous-sol et la baie informatique, l'ajout de prises intérieures et extérieures, l'alimentation électrique de la pompe et son alarme.

Plus-value de 1 994,15 € HT pour l'éclairage du vide sanitaire, l'alimentation de la pompe de relevage, pose de prises de courant dans le massif extérieur et dans le hall d'accueil, alimentation pour le rideau de la kitchenette, frais de consuel.

Lot n°13 - Chauffage, ventilation, plomberie (entreprise SANITHERM) : plus-value de 1 067,60 € HT pour l'installation d'une VMC dans la salle sous la salle du conseil.

VOIRIE

• Circulation apaisée : demande des amendes de police :

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière au titre des amendes de police 2021 pour le projet de circulation apaisée estimé à 39 000 € HT.

• Dénomination Giratoire Parc de l'Estuaire :

Le Conseil Municipal attribue l'adresse Giratoire du Parc de l'Estuaire à la zone commerciale des 3 Lapins.

• Dénomination dans le lotissement Les Champs du Bourg :

Le Conseil Municipal attribue les noms de voies suivantes dans le lotissement :

- Rue des Coquelicots
- Impasse des Alouettes
- Impasse des Pinsons
- Impasse des Mésanges
- Impasse des Rossignols

PERSONNEL

• Dispositif « Argent de poche »

Le Conseil Municipal renouvelle le dispositif « Argent de poche » en 2021.

Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 et 17 ans d'effectuer des petites missions de proximité pendant les vacances scolaires de Juillet et Août.

En contrepartie de leur investissement, les participants reçoivent une indemnité de 15 € par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée (3H00) le matin.



ASSAINISSEMENT

• Adhésion au SATESE :

Le Conseil Municipal accepte la convention d'assistance technique du SATESE pour la période 2021-2023 pour un coût de 450 € HT par an. Cette assistance s'exerce sur l'ensemble des systèmes d'assainissement (réseaux, station d'épuration, postes de relèvement).

TRAVAUX

• Travaux d'élagage :

Le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise Horizon vertical pour un montant de 2 108,00 € HT et celle de l'entreprise TFBS pour un montant de 8 320,00 € HT.

• Projet bibliothèque : demande de subvention auprès de la Région :

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière de la Région pour le projet d'extension de la bibliothèque municipale. Le coût de ce projet est estimé à 120 000 € HT.

TERRAINS

• Acquisition de la parcelle AB 84 :

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée AB 84, située à l'arrière de l'ancienne école Rue du Stade, d'une superficie de 1 237 m², pour un montant de 75 000 €.

FINANCES

• Vote des taux d'imposition 2021

	2020	2021
Taxe d'habitation (gel du taux) pour les résidences secondaires	14,28%	14,28%
TFB Communale	15,63%	
TFB Départementale	15,26%	
Nouveau taux communal de foncier bâti 2021		30,89%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	46,49%	46,49%

Le produit fiscal attendu pour 2021 est estimé à 763 494 €.

• Subvention fournitures scolaires

Le Conseil Municipal fixe le montant de la subvention fournitures scolaires à 36,00 € par enfant d'Arzal scolarisé au 1^{er} janvier 2021 à l'école du Pigeon Vert et à l'école Saint Charles.

• Subvention activités extra-scolaires

Le Conseil Municipal fixe le montant de la subvention activités extra-scolaires à 15,00 € par enfant d'Arzal scolarisé au 1^{er} janvier 2021 à l'école du Pigeon Vert et à l'école Saint Charles.

• Subvention pour la garderie périscolaire

Le Conseil Municipal fixe le montant mensuel de la subvention à 6,50 € par enfant d'Arzal fréquentant la garderie périscolaire.

• Garantie d'emprunt pour l'AEP École Saint Charles

Le Conseil Municipal accepte d'apporter sa garantie à l'AEP Ecole Saint Charles à hauteur de 50% de son emprunt auprès de la Caisse d'épargne.

• Subventions aux associations :

Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

A.F.N. Arzal	85 €
Archers d'Vilaine	500 €
Avant-Garde d'Arzal FOOTBALL	1 300 €
Avant-Garde d'Arzal GYMNASIQUE	500 €
Avant-Garde d'Arzal BASKET	1 000 €
Alliance des associations d'Arzal	2 000 €
Club de l'Amitié Arzalais	150 €
Les Cyclos d'Arzal	150 €
Ar z'allumés	250 €
Handi Avelenn	850 €
Les ailes de Pénestin	100 €
Cinéma La Couronne	300 €
L'outil en mains	100 €
Sem'Agri	100 €
TOTAL	7 385 €

URBANISME

• Modification simplifiée n°1 du SCOT d'Arc Sud Bretagne : Avis du Conseil Municipal

Cette modification permet de définir sur le territoire d'Arc Sud Bretagne les Secteurs Déjà Urbanisés (SDU) pouvant encore accueillir des constructions, la loi Littoral interdisant en effet, en dehors des SDU, des villages et des agglomérations, toute extension de l'urbanisation.

Sur Arzal, sont classés :

- en agglomération : le bourg, le Parc d'Activité de l'Estuaire et le Parc d'Activités de la Corne du Cerf
- en village : Lantiern, le Barrage d'Arzal et Colon
- en SDU : Les Maguers

Les élus ayant participé au groupe de travail sont déçus de cette proposition. Ils avaient le sentiment au départ de pouvoir faire évoluer les choses en matière de densification de l'habitat mais au final ils n'ont eu que très peu de marges de manœuvre.

Le Conseil Municipal d'Arzal :

- estime qu'au regard des critères d'aménagement

retenus et à l'enjeu de la qualité de l'eau en aval du bassin versant, le raccordement à l'assainissement collectif ne doit pas se limiter aux villages mais doit aussi concerner les SDU ;

- relève une incohérence dans la justification des choix d'un critère d'aménagement lequel retient le raccordement aux réseaux dont ceux de l'assainissement collectif dans les SDU d'Arc Sud Bretagne (page 5), tout en proposant une liste de SDU retenus dont 1 ne dispose pas de l'assainissement collectif (page 12) ;
- regrette la non prise en compte de caractéristiques spécifiques, notamment l'antériorité d'une zone résidentielle coexistant avec une agglomération économique (La Corne du Cerf) ;
- regrette que les fonctionnalités et le continuum d'une enveloppe urbaine mitoyenne d'une agglomération à finalité économique ne soit pas mieux appréhendés à long terme dans les différents documents ; si à ce jour une parcelle vacante de la zone d'activité économique (ZAE) de la Corne du Cerf qui jouxte l'enveloppe urbaine de Kerhun caractérise une rupture d'urbanisation, il n'empêche que cette photographie est trompeuse car elle peut se révéler caduque dans quelques mois si un projet venait à sortir de terre dans cette parcelle de la ZAE ;
- suggère que dans les documents d'orientation, le critère d'urbanisation linéaire dans les SDU soit mieux caractérisé et soit décorrélié de l'urbanisation linéaire au coup par coup ; en l'état actuel, le document laisse penser qu'une urbanisation linéaire ne se ferait qu'au coup par coup (page 6) ; en effet, dans certaines enveloppes urbaines non retenues à Arzal où des bâtis anciens coexistent avec des bâtis récents, le caractère linéaire de l'urbanisation peut ne tenir qu'à la traversée de la voie communale sans qu'elle ne se soit faite au coup par coup.

Les élus sont d'accord pour dire qu'il existe de nombreuses « dents creuses » dans les hameaux mais les terrains ne sont pas pour autant exploitables au niveau agricole car trop exigus et/ou difficiles d'accès. Ces parcelles n'étant plus constructibles au regard de ces nouvelles règles, les élus s'inquiètent de leur devenir : risque d'abandon ou d'enfrichement.

La situation de la commune d'Arzal est particulière car c'est une commune estuarienne et rurale mais qui se voit pourtant soumise à la loi littorale sur la totalité de son territoire. Au regard des éléments exposés ci-dessus, le

Conseil Municipal émet un avis défavorable sur la modification simplifiée n° 1 du SCOT portant sur les SDU.

INTERCOMMUNALITÉ

• Adhésion au groupement de commande Achats de masques :

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, la Communauté de communes Arc Sud Bretagne a proposé à la commune, qui l'a accepté, de grouper les commandes de masques réutilisables, afin que celle-ci puisse en doter son personnel et ses administrés pour tout ou partie.

La Commune d'Arzal a commandé :

- auprès de l'Usine Invisible : 186 unités au prix unitaire de 2,67 € le masque (déduction faite de l'aide de la Communauté de communes),
 - auprès de la Fabrik à Chapeaux : 1 698 unités au prix unitaire de 1,35 € le masque (déduction faite de l'aide de la Communauté de communes),
- Soit un coût total de 2 788,92 €.

VVA

• Travaux de rénovation du village vacances

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière de l'Etat au titre de la DSIL 2021 pour les travaux de rénovation de 5 logements ainsi que la pose de chauffe-eau solaires au Village Vacances.

• Création d'une commission municipale pour le VVA

Le Conseil Municipal décide de créer une commission de travail pour le Village Vacances d'Arzal composée de Antoine RULLIÈRE, Yolène BÉGO, Hervé LEFEBVRE, Geneviève LE GOUALLEC, Patrick ECOMARD, Yvon RIALLAND, Mickaël LAMIDÉ, Marie-Odile JARLIGANT et Jeanne LOLICAR.

JARDINS PARTAGES

• Création d'un comité Maisons Fleuries, Jardins Partagés

Le Conseil Municipal a décidé la création d'un comité composé d'élus et d'habitants d'Arzal qui aura en charge l'organisation du concours des maisons fleuries et la mise en place et le suivi des jardins partagés.

AUTRES

• Choix du logo

Après consultation de la population, le Conseil Municipal valide le choix du nouveau logo d'Arzal.



• **Adhésion à l'association BRUDED**

L'association BRUDED a pour but de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable en Région Bretagne et Loire-Atlantique. Pour cela, l'association met en réseau les collectivités afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives de développement durable.

L'adhésion s'élève à 509,10 € pour 2021 (soit 0.30 € par habitant).

• **Acquisition d'un panneau lumineux : demande de subvention**

Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Département au titre de la PST pour l'acquisition d'un panneau d'information lumineux (dépense estimée à 17 000 € HT).

Nouvelle mairie

Les services municipaux ont emménagé le 4 Juin dernier dans les locaux de la Mairie entièrement rénovés.



Nouveaux agents

aux Services techniques Municipaux

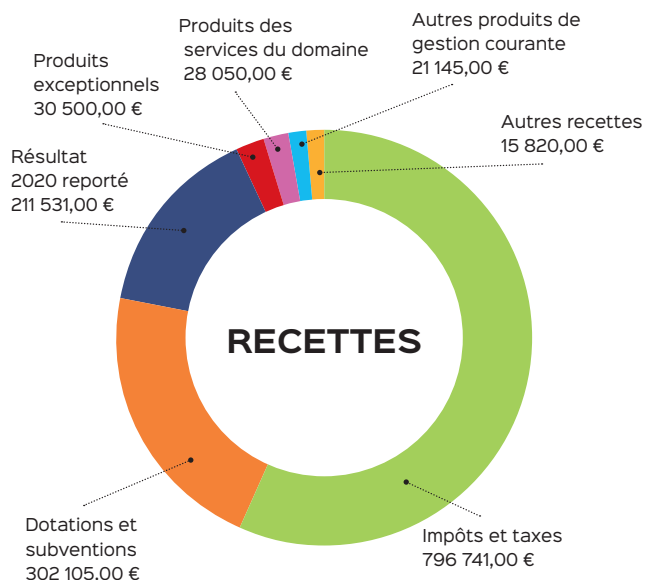
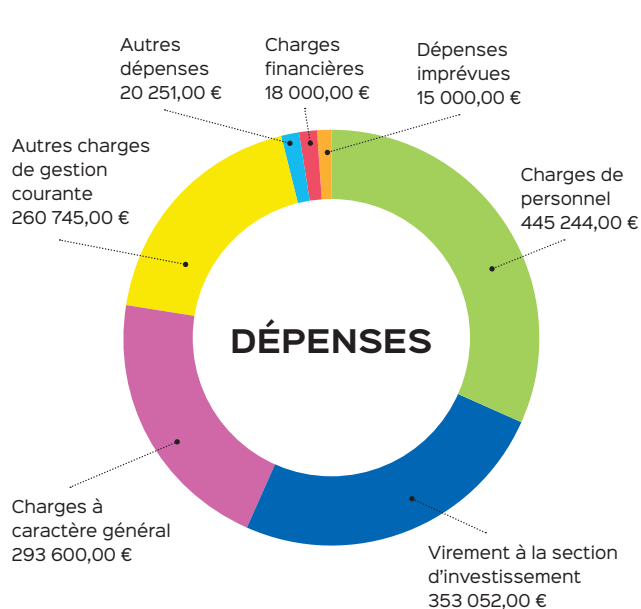
Suite aux départs en retraite de Philippe OLIVIER et de Jean-Pierre MOLAC, l'équipe des services techniques municipaux a accueilli deux nouveaux collègues :

Bruno FRAISSANGE et Pierre-Marie CAMPART.

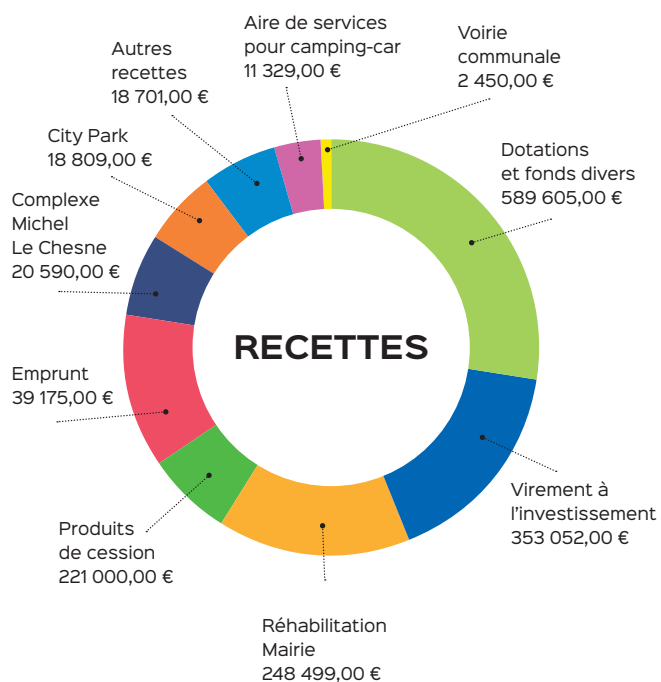
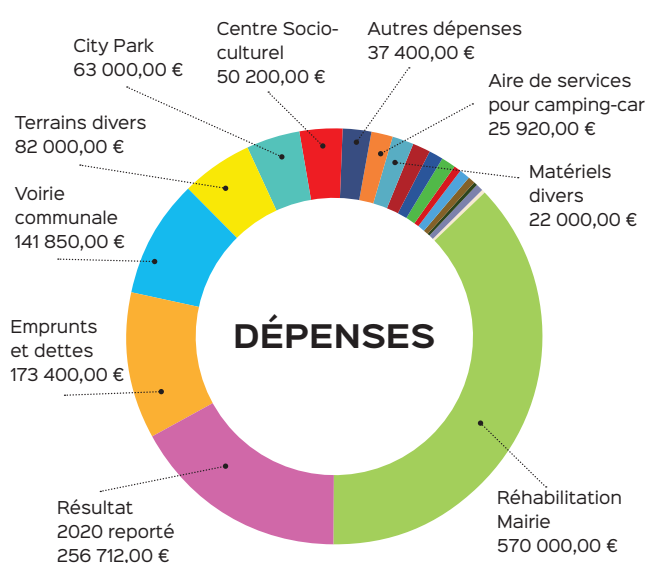


BUDGETS PRIMITIFS 2021 DE LA COMMUNE

FONCTIONNEMENT 1 405 892,00 €



INVESTISSEMENT 1 523 210,00 €



■ Matériel Mairie 21 500,00 €	■ Subvention d'équipement 10 772,00 €	■ Complexe Michel Le Chesne 7 000,00 €
■ Chapelle de Lantier 18 756,00 €	■ Bâtiment SEIGNARD 10 000,00 €	■ Eglise 5 750,00 €
■ Dépenses imprévues 15 000,00 €	■ Services Techniques Municipaux 7 850,00 €	■ Rond-Point de l'Estuaire 4 100,00 €

Point d'apport volontaire

Tri sélectif et ordures ménagères

Un nouveau site de containers enterrés a été installé derrière la Mairie. Il sera en service courant juillet.

4 containers sont installés : papier, verre, emballages et ordures ménagères. Ce nouveau point d'apport volontaire, comme les autres, doit rester propre. Les dépôts sauvages au pied des bornes sont strictement interdits, sous peine d'amende.



Les projets en cours

- **La rénovation du VVA « Les Gabelous » :** La municipalité va rénover plusieurs maisonnettes du village vacances, véritable « passoire thermique ». Les travaux doivent permettre de diviser par 2 la facture énergétique des maisonnettes rénovées, de proposer un meilleur accueil aux résidents en proposant des accès conformes PMR (Personnes à mobilité réduite), des aménagements pour les cyclotouristes ainsi qu'un meilleur référencement du site pour augmenter sa fréquentation.



- **Les jardins partagés :** Après la reprise du concours des maisons fleuries - 15 participants à Arzal cette année -, un groupe d'élus propose une réflexion pour la création de jardins partagés en collaboration avec les services techniques. Nous invitons les personnes désireuses de participer à ce projet à nous faire partager leur expérience et leurs idées. L'idée est aussi d'amener des personnes non élues à faire partie d'un comité de jardins partagés, comme il existe le comité des maisons fleuries.



- **La recherche d'un médecin :** Un groupe de travail s'est constitué pour rechercher activement des médecins qui seraient intéressés pour s'installer à Arzal. Pour cela, il faut communiquer sur les atouts de notre commune. Ainsi, deux axes ont été retenus :
 - La pose de deux banderoles : l'une au Barrage et l'autre à La Corne du Cerf ;
 - Différentes annonces (magazines, Capitainerie du Port).



- **L'agrandissement de la bibliothèque :** La responsable de la bibliothèque, des élus et des bénévoles ont lancé une étude sur le devenir et l'agrandissement de la bibliothèque. La mise en réseau avec les communes voisines fait partie intégrante du projet.

Bibliothèque Municipale

L'équipe de la bibliothèque vous fait part de ses coups de cœurs. Comme chaque année nous préparons les « lectures d'été », nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de la mettre en place cet été.



La vallée

Bernard Minier

Polar haletant basé sur des faits d'actualité.

Josette



Serge

Yasmina Reza

Histoire d'une fratrie, 2 frères et 1 sœur. Dans ce récit, le rire est à la fois féroce et joyeux. Roman sur le sens de la vie et la mort. Moment fort : la visite du camp d'Auschwitz.

Martine



Né d'aucune femme

Franck Bouysse

Roman émouvant sur l'histoire de Rose au travers de ses cahiers.

Annick P



Naufrage

Gilbert Bordes

Ils ont des problèmes, ils veulent s'en sortir... on embarque alors avec eux pour une croisière sur un trois mâts. La mer, un vent de liberté et puis... la tempête.

Michèle R

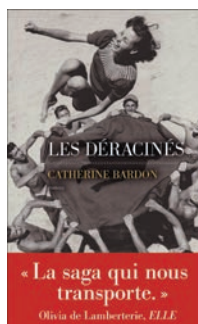


L'inconnu de la poste

Florence Aubenas

Excellente enquête à partir d'un fait divers toujours pas résolu.

Marie-Chantal Geneviève



Les déracinés

Catherine Bardon

Série de 4 tomes, histoires d'une famille juive de 1940 à nos jours.

Sylvie Gérard



Des diables et des saints

Jean-Baptiste Andréa

Histoire d'un garçon en orphelinat, très poignant mais pas larmoyant. Emotion et espoir dans ce livre.

Annick N



Le tourbillon de la vie

Aurélie Valognes

Un roman sur le temps qui passe, la transmission et les plaisirs simples qui font le sel de la vie.

Michèle B



Les enfants sont rois

Delphine de Vigan

Histoire sur les dérives des réseaux sociaux et les conséquences sur fond de roman policier. Phénomène d'actualité ou tout s'expose sur la toile. Epoustouflant.

Maryline Michèle F

- Si un livre vous intéresse,
- vous le trouverez à la bibliothèque
- aux horaires suivant :
- • Mardi 16h30 - 18h30
- • Mercredi 14h - 17h30
- • Vendredi 16h - 18h
- • Samedi 10h - 12h



L'été à Saint-Pé de Bigorre

Cet été sera festif à St-Pé de Bigorre (Hautes-Pyrénées), commune avec laquelle Arzal est jumelée :

LES ANIMATIONS :

- 2, 3 et 4 Juillet :
Fête de la Saint-Pierre
- 24 Juillet, 14 Août,
11 Septembre :
Marché des producteurs
- 15 Juillet :
Passage du Tour de France
- Les mercredis de l'été :
Découverte du sentier
karstique
- Les jeudis de l'été :
Côtelettes étoilées
- Mercredi 8 Septembre :
Route de la transhumance
(une petite délégation
d'Arzalais s'y rendra)

LES EXPOSITIONS :

- Du 12 au 31 Juillet :
«Paroles d'habitants»
Rues du village
- Du 12 au 31 Juillet :
«Regards sur la réserve»
Sentier de l'Aoulhet
- Du 24 Juillet au 13 Août :
«Chemin de Saint-Jacques
dans les Hautes-Pyrénées»
Eglise de Saint-Pé

*Toutes ces animations
seront proposées sous
réserve de l'évolution
des normes sanitaires.*



- Pour  d'informations
sur la commune
de St-Pé :
• www.saintpedebigorre-tourisme.com

Concours des maisons fleuries

Cette année Arzal participe au concours des maisons fleuries ; le jury est passé le mardi 22 juin visiter une quinzaine de jardins.

La remise des prix se fera à l'automne.

Merci à tous pour votre participation. Le fleurissement des jardins participe à l'embellissement de notre commune.



Transition écologique

Informations relatives aux haies bocagères

LES RÔLES MULTIPLES JOUÉS PAR LES HAIES BOCAGÈRES

Que ce soit à l'échelle d'une parcelle ou d'un territoire, le bocage présente de nombreux intérêts :

- La lutte contre l'érosion des sols
- La protection des cultures et du bétail
- Le refuge pour des auxiliaires bénéfiques aux cultures
- la production de bois de chauffage, de bois d'œuvre, de plaquettes...
- La gestion qualitative et quantitative de l'eau
- La diversité des paysages...

DES TRAVAUX PRIS EN CHARGE

Les travaux bocagers réalisés dans le cadre du programme Breizh Bocage sur la commune d'Arzal sont financés à hauteur de 100%.

Les travaux admissibles sont les suivants :

- Création de talus réalisés à la charrue forestière ou à la pelle mécanique
- Plantations de haies bocagères à plat ou sur talus composées principalement d'essences de haut-jet (chêne, châtaignier, merisier, charme...)
- Fourniture et mise en place de dalles et de protections gibiers

PROTECTION & RÉGLEMENTATION

Politique agricole commune (PAC)

Depuis 2015, les exploitations agricoles doivent déclarer et compenser d'éventuels arasements de haies au sein de leur parcellaire déclarée à la PAC.



Grenelle de l'Environnement

La loi n°2009-97 du 3 août 2009 instaure dans le droit français la création de la Trame Verte et Bleue (TVB).

Pourquoi la TVB?

Pour enrayer la perte de biodiversité dans un paysage de plus en plus fragmenté. Pour préserver et restaurer des réseaux d'espaces naturels (dont les haies) permettant aux espèces de circuler et d'interagir.

Et dans nos communes?

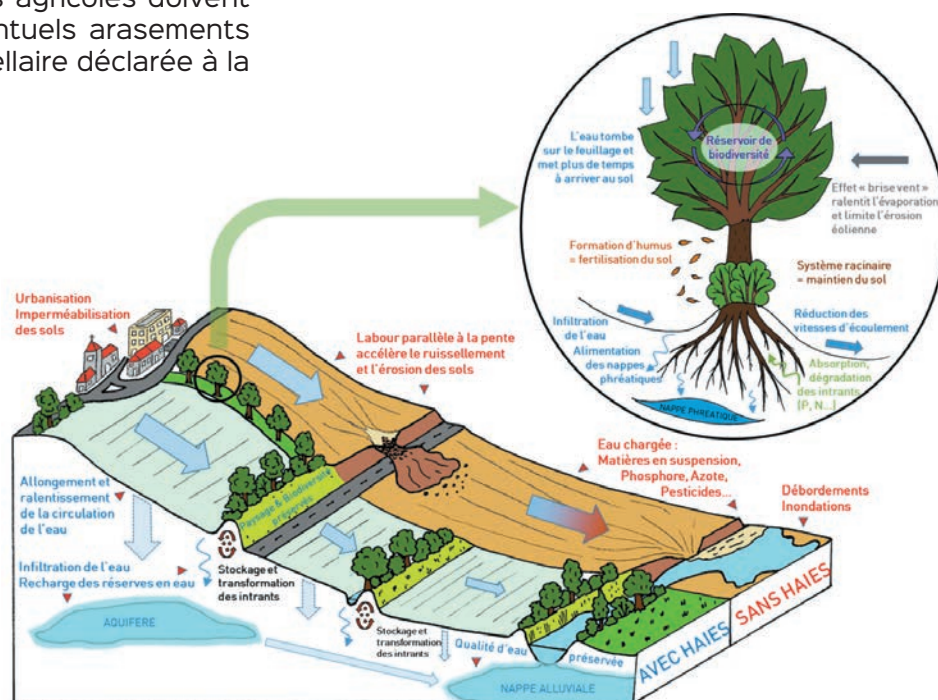
Les collectivités locales prennent en compte les continuités écologiques dans les documents d'urbanisme et leur projets de territoire.

Comment ?

En réalisant une cartographie fine traduite dans les documents d'urbanisme : zonage et règlement, préservation d'éléments ponctuels des continuités écologiques...

Pour toute question relative aux aspects réglementaires, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de votre département (service eau, nature, biodiversité).

Que vous soyez exploitants ou propriétaires agricoles, si vous êtes intéressés par des projets de travaux bocagers, vous pouvez prendre contact avec l'EPTB Vilaine au 02 99 90 88 44 ou sur le site internet : www.eptb-vilaine.fr



• MOBILITÉ, JOURNÉE VÉLO :



Dans le cadre du Plan de Mobilité Simplifiée, dont un des objectifs est le développement des voies cyclables, nous avons prévu le 3 avril dernier, l'organisation d'une **journée vélo**.

Les contraintes sanitaires liées à la COVID ne nous ont pas permis la tenue de cette manifestation qui **est reportée au dimanche 3 octobre**.

• ÉNERGIE, CADASTRE SOLAIRE :

Vous souhaitez connaître le potentiel solaire de votre toiture ?

Arc Sud Bretagne vient de publier le **Cadastre Solaire** du territoire.

Cet outil vous permet de voir si votre toiture est idéalement orientée pour produire de l'énergie solaire. Quelle soit photovoltaïque (production d'électricité) ou thermique (production d'eau chaude), l'installation d'un système solaire peut vous faire réaliser des économies sur vos factures d'énergies.

Pour consulter le Cadastre Solaire, rendez-vous sur le site d'Arc Sud Bretagne, ou sur le nouveau site de la commune qui sera mis en ligne prochainement www.arc-sud-bretagne.fr

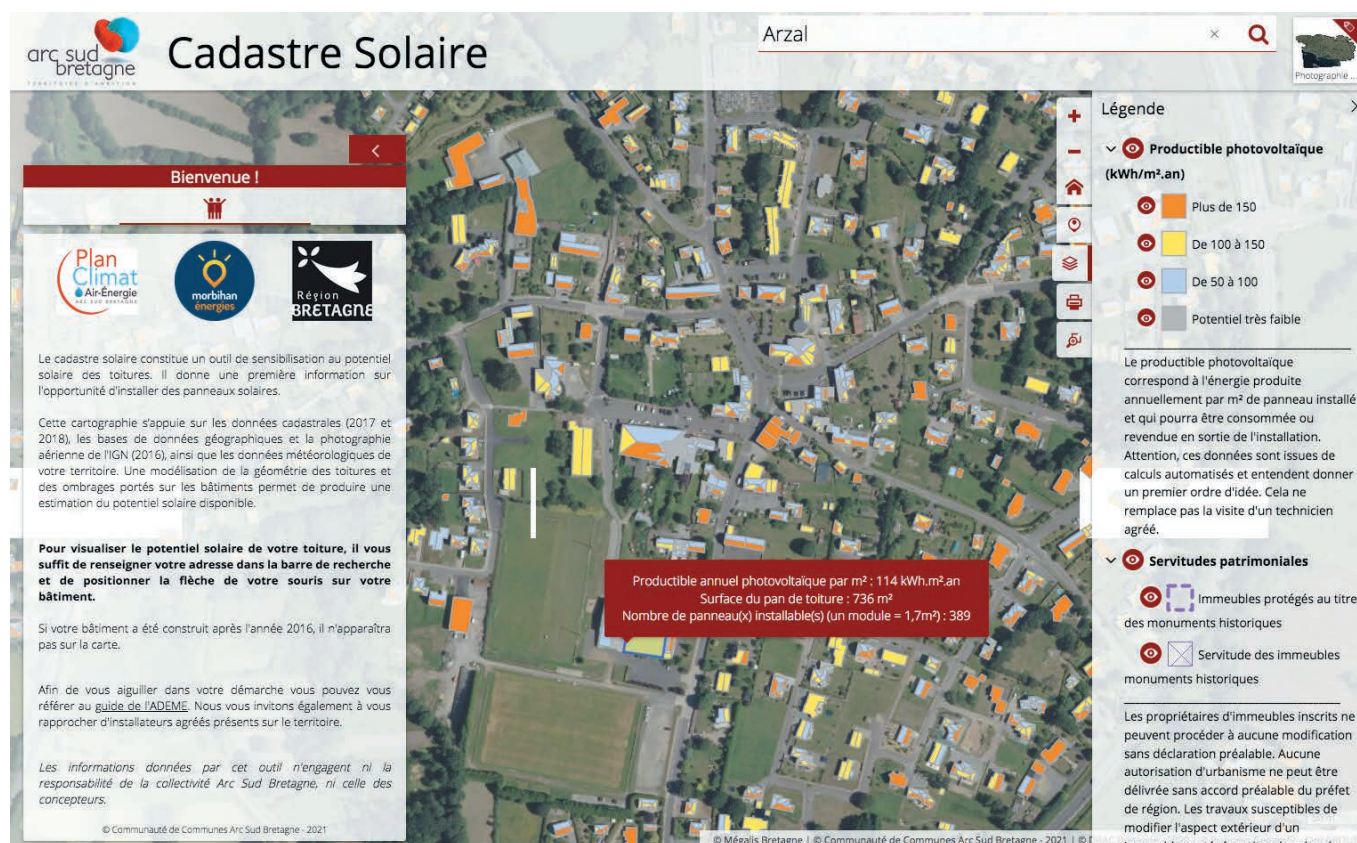
• AMÉNAGEMENT FONCIER, ENQUÊTE PUBLIQUE ET COUPE D'ARBRES :

Suite à la consultation des propriétaires sur l'avant projet d'Aménagement Foncier, qui a eu lieu en juin et la réalisation de l'Étude d'Impact Environnementale, la fin d'année verra la tenue de **l'enquête publique** sur le projet d'Aménagement Foncier.

Pendant l'aménagement foncier il est demandé de bien respecter la procédure pour **la coupe et l'abattage des arbres**. Conformément à l'Article 4 du règlement relatif à la procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFE), **toute coupe ou abattage d'arbres doit faire l'objet D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION EN MAIRIE**.

Cette procédure est importante, car certaines parcelles vont faire l'objet d'échange entre propriétaire afin d'être regroupées. Il est important que la valeur de ces parcelles (évaluée au regard de la qualité des terres, des haies et arbres présents) ne change pas durant cette opération, ceci afin de préserver l'équité dans les échanges de parcelles.

Attention : Après la validation du projet d'Aménagement Foncier, courant 2022, toutes les transactions immobilière sur le périmètre de l'Aménagement seront gelées pour une période d'un an.



École Saint Charles

Malgré ce contexte sanitaire un peu pesant, la vie poursuit son cours à l'école Saint Charles et de nombreuses activités agrémentent le quotidien des élèves et de l'équipe éducative :



JOURNÉE DU PARTAGE :

Le Vendredi Saint, toutes les classes ont participé à la journée du partage.

Le matin, nous avons commencé par nous prendre en photos pour former le mot **ESPOIR** : une lettre et une couleur par classe.

Ensuite, chaque classe a réalisé «une œuvre» qui a été exposée à la sortie des classes, puis prise en photos : lettres colorées, décorées, panneau rassemblant des paroles et dessins d'enfants et des acrostiches pour les plus grands.

Et le midi, nous avons partagé un pique-nique solidaire par classe, mais dans la même cour, tout en respectant le protocole sanitaire. Quel plaisir de se retrouver tous ensemble !

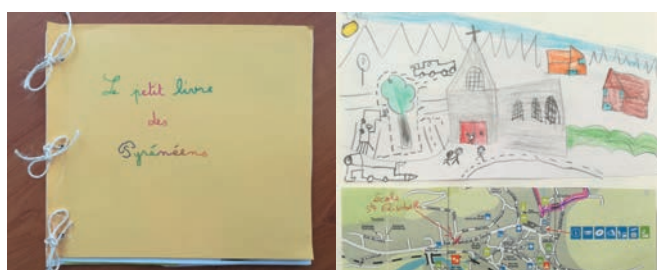
L'argent récolté a été reversé à l'association caritative « Au bonheur des enfants de pédiatrie » qui aide les enfants hospitalisés à mieux vivre leur séjour, notamment par la venue d'un musicien.



CORRESPONDANCE SCOLAIRE :

Les envois de courriers continuent avec les élèves de l'école Sainte Elisabeth de St Pé de Bigorre, commune jumelée avec ARZAL.

Dans un premier échange, nous nous sommes présentés par classe et maintenant, nous allons présenter notre environnement local et nos traditions respectives. Nous espérons pouvoir un jour nous rencontrer « physiquement » !



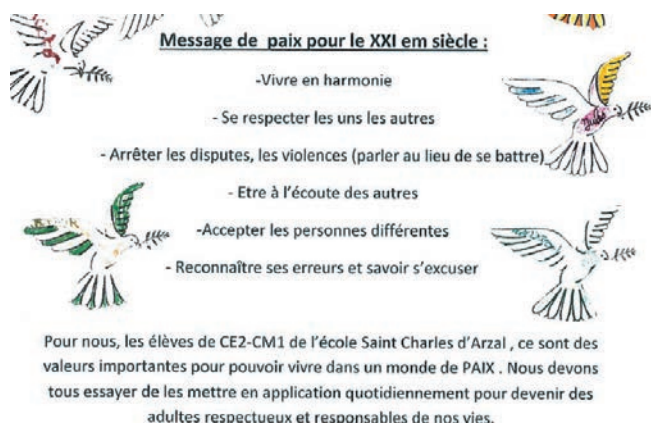
CONCOURS DU SOUVENIR FRANÇAIS :

Les élèves de CE2/CM1 de la classe de Chantal se sont inscrits à ce concours départemental ayant pour thème : **Les femmes dans la 1^{ère} guerre mondiale**. Après avoir fait de nombreuses recherches sur ce sujet en classe, voici un résumé de ce qu'ils ont appris :

« Le 1^{er} août 1914, la France appelle à la mobilisation générale car la 1^{ère} guerre mondiale a été déclarée. Les femmes vont remplacer les hommes qui abandonnent leur emploi pour combattre au front. Ils laissent ainsi aux femmes le soin de régir l'économie du pays. Le 7 août 1914, René Viviani (le président du conseil) lance un appel aux femmes françaises et surtout **aux paysannes**. Il appelle les femmes à effectuer les travaux dans les fermes qui souvent exigent une grande force physique. Les chevaux sont réquisitionnés par l'armée et elles doivent tirer les charrues pour labourer. **Les anges blancs** sont les infirmières qui soignent les nombreux blessés dans les hôpitaux. Grâce à elles beaucoup de soldats sont sauvés. **Les munitionnettes** travaillent dans les usines pour fabriquer des munitions qui vont être envoyées au front. Leurs conditions de travail sont très pénibles. Elles travaillent souvent à la chaîne pendant de longues heures. **Les mairaines de guerre** soutiennent moralement les soldats qui n'ont pas de famille en leur écrivant des lettres ou en leur envoyant des colis. Les femmes sont aussi : **conductrices de tramways**,

cantonnières, maréchaux-ferrants, gardes champêtres, bouchères et aussi institutrices dans les classes de garçons...

En plus de travailler, les femmes doivent aussi s'occuper de leur famille (les personnes âgées et les enfants), elles sont fatiguées, épuisées... et vivent dans l'angoisse de l'annonce de la perte de leur mari, frère ou père qui combat au front ».



CONCOURS ECOLOUSTICS :

Les élèves de CM1/CM2 de la classe de Bertrand ont participé à un concours sur l'énergie, organisé par Morbihan énergies. Il s'adresse aux élèves de cycle 3 (CM/6ème) en les invitant à réfléchir aux aspects géographiques, historiques et territoriaux de la transition énergétique, ainsi qu'à son impact sur le climat.

Voici l'introduction de leur présentation Powerpoint, écrite par les élèves :

« Nous sommes 24 élèves d'une classe de CM1-CM2. Notre commune est située au bord de la Vilaine et est connue pour son barrage. C'est aussi une commune rurale. L'agriculture y occupe une place importante. En début d'année scolaire, nous avons visité la ferme de Kerollet. Les agriculteurs ont construit une unité de méthanisation et installé des panneaux photovoltaïques. En classe, nous avons continué à travailler sur l'énergie en sciences. Nous avons voulu apprendre encore d'autres choses en participant à ce concours. Nous avons formé trois groupes de travail et avons choisi trois époques pour parler de l'énergie : le passé, le présent et le futur. Nous voulions partager le travail pour avoir les idées des autres et puis les énergies, on les utilise pour notre quotidien ! En conclusion : pour le futur, nous aimerions que les énergies soient renouvelables, vertes et durables. L'environnement sera plus propre et sain ».

Pour prolonger tout ce travail, les élèves ont visité l'Expo 2050, proposée par Arc Sud Bretagne, à l'école Nicolas HULOT au Parc de Branféré à Le Guerno, le vendredi 25 juin.



SANS OUBLIER TOUTES LES AUTRES ACTIVITÉS PLUS HABITUELLES :

Eveil gymnique pour les maternelles, séances de natation à partir de CE1 cette année, conseils de coopération à partir du CE1, invitation à la méditation, lecture plaisir à la bibliothèque municipale, musique avec Elisabeth, théâtre « Les mille et une nuits » pour les CM avec Christiane BASCOU, journées festives pour les élèves début juillet sur le temps scolaire (en remplacement de la kermesse qui n'a pas pu avoir lieu)...



- Pour toute information et pour les inscriptions, n'hésitez pas à contacter :
- **Elodie RUAUD**
- Cheffe d'établissement
- par téléphone au 02.97.45.02.38.
- ou par mail : eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh
-

École Le Pigeon Vert

École publique du SIVU écoles Arzal-Marzan

Voici quelques morceaux choisis de la vie des classes en cette fin d'année scolaire :

• « Dans la classe de TPS-PS-MS, nous étudions l'album La grenouille à grande bouche, nous avons fait des ateliers de débrouillardise pour apprendre à nous déplacer comme les animaux de l'histoire. Et avant de rentrer dans la classe nous devons lire un mot de passe ! »

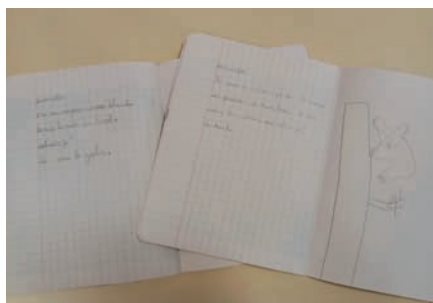


• Chez les CP, cap sur la lecture et l'écriture : « Nous écrivons des devinettes animalières pour nos camarades et nous lançons le dé pour trouver quand, qui, quoi et où se passe une phrase inventée et à écrire. »



• « Chez les PS-MS-GS, nous semons des graines de basilic, de thym, de ciboulette, de persil et de tomates cerises dans des boîtes à œufs.

En sport, nous jouons au jeu des balles brûlantes. Il faut lancer le plus de ballons dans le camp adverse. Au bout d'une minute, nous rassemblons les ballons de les camps pour les compter. L'équipe qui en a le moins a gagné. »



• Les CE1 : « nous nous rendons à la salle de sport le mardi et pratiquons un jeu collectif qui s'apparente au handball. Et en classe, nous avons écrit un livre sur la Terre avant le plastique ».



• Les CE2-CM1 préparent en classe des dessins cachés pour les élèves de la maternelle. C'est un projet qui les motive ! Il s'agit de cacher des objets dessinés dans un grand dessin

« Après avoir lu Harry Potter au premier trimestre nous nous sommes intéressés à la mythologie grecque au deuxième trimestre. Les Dieux grecs n'ont plus de secret pour nous ! »



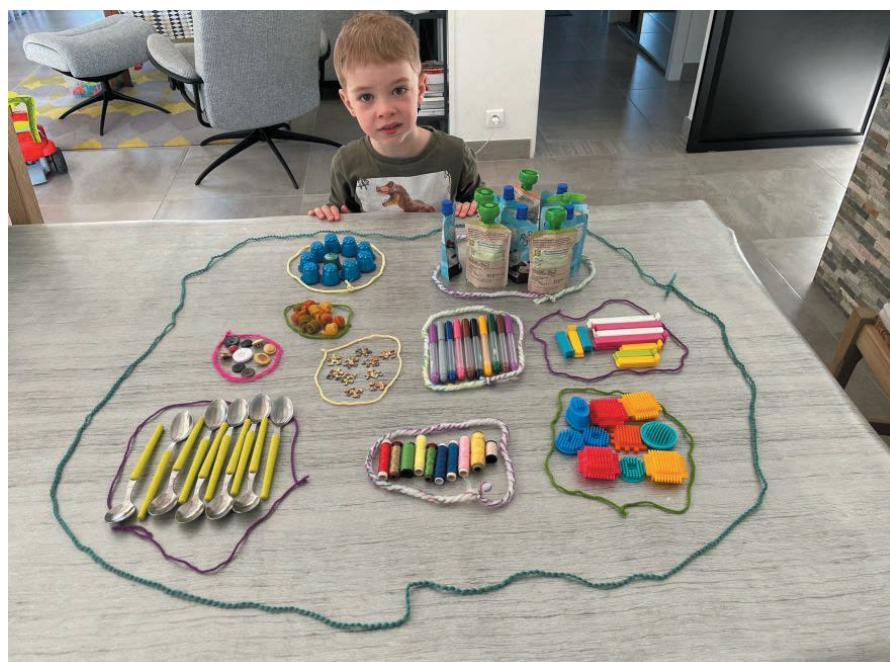
• **Les élèves de CM1-CM2 vous racontent :** « nous préparons des exposés que nous présentons au reste de la classe. Et en anglais, nous avons lu les lettres de nos correspondants du collège Jean Rostand de Muzillac. Ces lettres sont rédigées en anglais, il va falloir leur répondre, in English please ! Nous nous sommes rendus au collège au mois de juin. »



Et parmi les projets communs :

LE 100^{ÈME} JOUR D'ÉCOLE DE L'ANNÉE

« Si nous avons passé le 100^{ème} jour d'école à la maison, c'était l'occasion pour chaque élève de créer sa propre collection de 100 objets, 10 paquets de 10 objets.



Nous avons laissé libre cours à notre imagination et photographié nos collections. Elles ont été publiées sur le blog. »

QUAND LE PIGEON VERT VOIT LA VIE EN BLEUE!

Le jeudi 18 février c'était une journée bleu au Pigeon vert. Le ciel était magnifiquement de la partie.

« Dans le désordre, nous avons travaillé sur la vague d'Hokusai et ses trois teintes de bleu.

Nous avons préparé de la pâte à crêpes bleue.

Nous avons tracé des rectangles et nous y avons peint un camaïeu de bleus.



Nous avons essayé la technique d'Henri Matisse en peignant du papier dans un camaïeu de bleu, puis en découpant et collant différentes formes. »

INTERVENTION D'UN AUTEUR À L'ÉCOLE

« Dans la classe des PS MS GS, nous recevons Sophie Adriansen. Par petits groupes, les enfants écrivent avec elle un conte détourné du Petit Chaperon Rouge ! »



Les CE2-CM1-CM2 ont eu également l'intervention de Sophie Adriansen pour écrire un roman sur les thèmes du respect, de la lutte contre le harcèlement et de la bienveillance.

Les portes ouvertes, habituellement réalisées en mars, n'ont pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. Mais l'équipe du Pigeon Vert vous invite à venir visiter son blog pour avoir un petit aperçu de notre école et de nos projets. Nous postons chaque semaine l'article du jeudi !

L'adresse est la suivante :
pigeonvertma.toutemonecole.fr

- Les inscriptions
- pour l'année prochaine
- sont ouvertes :
- vous pouvez vous
- rapprocher de l'école
- par mail à l'adresse
- ec.0560600Y@ac-rennes.fr
- ou par téléphone au
- 02 97 42 94 79

La collecte sélective

Les Sacs jaunes

Collecte en porte à porte ou dépôt en point d'apport volontaire.



- Sur la majeure partie du territoire d'Arc Sud Bretagne, la collecte sélective des emballages recyclables est effectuée en porte à porte. Le tri est important car les agents de collecte ont pour consigne de laisser les sacs jaunes comportant d'importantes erreurs de tri.

Un calendrier annuel des jours de collecte pour chaque commune est réalisé chaque année. Il est disponible en Mairie, à la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne ou sur les sites internet des collectivités. Il est primordial de le respecter pour le dépôt de vos sacs jaunes dans la rue.

- Si le camion de collecte ne vient pas jusqu'à chez vous, vous devez déposer vos emballages recyclables dans un des points d'apport volontaire présents sur votre commune. Tous les emplacements sont indiqués sur le site internet d'Arc sud Bretagne (<https://www.arc-sud-bretagne.fr/dechets>) ou sur l'application « Guide de tri ».

INFOS EN PLUS

Petit rappel des consignes de tri obligatoires :

- Les bouteilles et flacons en plastiques de type :
 - * Alimentaire jusqu'à une contenance limite de 5 litres (bouteilles d'eau, jus de fruits...)
 - * Produits d'hygiène (shampooings, ...)
 - * Produits d'entretiens non nocifs ou dangereux
- Les emballages en aluminium ou acier type boîtes de conserves bien vidées, barquettes alu ou aérosols (déodorants par exemple)
- Les petits cartons ou cartonnettes autorisés jusqu'au baril de lessive non souillés ou humides
- Les briques alimentaires type lait ou jus de fruits

ATTENTION, le papier et les journaux, revues et magazines sont à séparer des emballages.

Stop aux dépôts au pied des bornes.

Pour la santé de tous, la salubrité et le respect de l'environnement, stop aux incivilités !

Le dépôt des déchets, en vrac ou en sacs au pied de bacs de collecte des ordures ménagères est interdit, conformément au règlement de collecte qui régit le territoire d'Arc Sud Bretagne. Chacun est appelé au respect des consignes pour l'utilisation des points d'apport volontaire :

- **Conteneur « verres »** : Les déchets en verre déposés (pots, bocaux et bouteilles) doivent être vidés, en vrac et sans sac. Il est inutile de laver le verre avant de le jeter.

- **Conteneur « papiers »** : tous les papiers (journaux, magazines, prospectus, lettres, enveloppes, annuaires, livres, cahiers non broyés ni déchirés) sont

acceptés en vrac et non mouillés.

- **Conteneur « emballages recyclables »** : les bouteilles et flacons en plastique, les cartonnettes, les emballages en acier et en aluminium doivent être déposés en vrac et sans sac. Ils ne doivent comporter ni polystyrène, ni film plastique.

- **Conteneur « ordures ménagères »** : ils doivent impérativement être jetés dans des sacs fermés. C'est la condition pour éviter les mauvaises odeurs. Le volume des sacs ne doit pas excéder 30 litres.

INFOS EN PLUS

Tout déchet déposé à un endroit non conforme constitue une infraction :

l'abandon de déchets sur la voie publique est interdit et les contrevenants sont passibles d'une contravention de 3^{ème} classe.



Arc Sud Bretagne devient Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)

Prise de la compétence Mobilité

La Loi d'Orientation des Mobilités (dite loi LOM), du 26 décembre 2019, transforme en profondeur la politique des mobilités sur le territoire, avec un objectif simple : des transports à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres.



Cette loi donne la priorité aux transports quotidiens et aux nouvelles solutions pour se déplacer plus facilement, avec une volonté de tirer parti de la révolution numérique, pour proposer de nouveaux services aux usagers. Elle vise également le développement de transports plus propres, avec notamment l'inscription dans la loi de la fin de la commercialisation des voitures à énergies fossiles carbonées d'ici 2040, le déploiement de la recharge électrique ...

La loi LOM a invité les Communautés de Communes à se prononcer avant le 31 mars 2021 sur la prise de compétence mobilité.

En effet, les intercommunalités ont été identifiées comme l'échelon privilégié pour exercer cette compétence.

Dans l'hypothèse de cette prise de compétence « mobilité », Arc Sud Bretagne, avec l'expertise de 2 cabinets d'étude, a identifié plusieurs enjeux de mobilité spécifiques sur le territoire, notamment :

- Une population vieillissante
- Des jeunes sans véhicule,
- Une part importante d'« autosolisme » (1 personne seule dans sa voiture) pour les trajets du quotidien.

Arc Sud Bretagne devient AOM

Les conseillers communautaires ont délibéré le 16 mars dernier pour exercer la compétence Mobilité ; Arc Sud Bretagne devient alors AOM : Autorité Organisatrice de la Mobilité.

Cette décision permet à la collectivité d'organiser librement la mobilité sur son territoire sauf pour les services traversant (cas des lignes de cars vers Vannes par exemple), qui restent de compétence régionale.

Cette décision permet aux élus de poursuivre le déploiement du Plan de Mobilité Rural, approuvé en février 2019, avec notamment comme actions :

- Elaborer d'un schéma directeur cyclable et réaliser des itinéraires

- cyclables identifiés
- Développer le co-voiturage
- Aider au financement d'aires de co-voiturage

- Mettre en service une location longue durée de vélos à assistance électrique (prévu pour l'automne 2021)



COVID 19

La vaccination sur le territoire de la Communauté de Communes

Environ 7000 vaccinations grâce aux centres de vaccination

En janvier dernier, en l'espace d'une semaine, un centre de vaccination a été monté sur Muzillac grâce à la forte mobilisation des professionnels de santé libéraux, des pharmaciens, de la commune de Muzillac et de la Communauté de Communes. Arc Sud Bretagne a mis à disposition ses locaux, du mobilier ainsi que du personnel, afin qu'une petite dizaine de personnes soit présente chaque jour de la semaine pour accueillir les patients. Les élus du territoire se sont mobilisés et assurent bénévolement un pré-accueil à l'extérieur du centre.

Installé dans les locaux de l'Accueil de Loisirs Vacances à la Carte, sans impact pour les enfants, puisque ce service a déménagé juste à côté et maintient le programme d'activités prévu, le centre de vaccination a permis dès la fin mai d'atteindre l'injection de plus de 10 000 doses !

Afin d'accélérer la vaccination sur le territoire de la Communauté de Communes, ce dispositif a été dupliqué temporairement par les élus du secteur de La Roche-Bernard. Un centre éphémère de vaccination, destiné aux personnes de plus de 70 ans ou aux personnes de plus de 50 ans présentant des risques de comorbidité, a été installé dans la salle de sport de Nivillac, mise à disposition par Arc Sud Bretagne. De nombreux acteurs du canton : les professionnels de santé (médecins, infirmiers, pharmaciens), l'Espace Autonomie Est Morbihan, les élus et agents des collectivités,

la Communauté de Communes, ses communes et les trois communes morbihannaises de Cap Atlantique, les bénévoles, les associations, les pompiers se sont collectivement mobilisés, sans dispositif Doctolib et avec la volonté de vacciner ses habitants. Les communes ont complété leur planning respectif réparti au prorata de leur population d'âinés et appelé un à un les candidats au vaccin. Il a fallu ensuite trouver le matériel (médical, paramédical, informatique, mobilier, protection de sol, barnum...) et le mettre en place en respectant les consignes sanitaires, puis ouvrir le centre aux candidats au vaccin en optimisant les 80 flacons mis à disposition par l'Agence Régionale de Santé.

Du 15 au 17 avril, en seulement 3 jours, ce centre éphémère a pu réaliser 953 1^{ères} injections au lieu des 750 prévues initialement ! La seconde injection s'est déroulée du 20 au 22 mai dernier.

Bruno Le Borgne, Président de la Communauté de Communes, remercie l'ensemble des personnes sans lesquelles ces deux opérations n'auraient pas été possibles.

Ce centre éphémère a prouvé la capacité du territoire à s'organiser dans un délai très court au service de ses habitants. Les relations nouées avec les acteurs de la santé permettent d'entrevoir des prochaines collaborations au service des habitants d'Arc Sud Bretagne.



Un réflexe ! damgan-larochebernard-tourisme.com

(313 000 visiteurs en 2020)

Agenda festif et culturel, circuits de randonnée, idées d'activités et d'expériences à vivre en famille, avec vos amis, le temps d'une journée, d'un week-end, d'une semaine, bonnes adresses gourmandes...

FAN DU TERRITOIRE, découvrez la rubrique « Expériences » et le récit de nos expériences locales. Vous aussi racontez-nous les vôtres et nous les publierons sur notre site !

Partagez vos photos et vidéos sur le compte Instagram de l'Office de Tourisme #visitbretagnesud



Damgan La Roche Bernard Tourisme

Nos éditions touristiques disponibles gratuitement dans nos 3 bureaux



NOTRE MAGAZINE DE DESTINATION

Il reprend les points forts de notre territoire décliné en plusieurs thèmes, des idées d'expériences à vivre, une rubrique « ce n'est que pour les enfants », un carnet d'adresses (hébergements, loisirs, restauration, commerces, marchés et infos pratiques) et la carte touristique.



Nous proposons également à la vente topos guides randonnées et VTT

Tarifs : 5 € le pack de 19 circuits. 0.50 € à l'unité



LE GUIDE FESTIVITÉS

Chaque été, l'Office de Tourisme édite un agenda des animations proposées sur notre territoire. Cette année encore, malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire, 3 Guides été seront édités, couvrant les mois de juillet, août et septembre.

Profitez de notre service billetterie, super pratique et malin !

Évitez les files d'attente, réservez chez nous vos croisières, loisirs, sorties nature et autres parcs de loisirs. Profitez de tarifs préférentiels sur plusieurs billetteries.

Exemple : Parc de Branféré 2 € d'économie sur un billet d'entrée.

DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE HORS DES SENTIERS BATTUS

L'Office de Tourisme vous propose tout l'été de partir à la découverte de nos communes classées et autres trésors du patrimoine, au travers de visites insolites. Suivez notre guide, Cécile, seul, entre amis ou en famille et devenez acteur de votre visite.

Tarifs : Adulte : 5 €. Enfant de 8 à 16 ans : 3 €

Programme auprès de l'Office du Tourisme et sur www.tourisme-damgan-larochebernard-tourisme.com

Musée de la Vilaine maritime - vieux quartiers

Ouvert du 8 juillet au 29 août - du jeudi au dimanche 10h - 12h / 14h - 18h

Dominant le vieux port, cet hôtel particulier des XVI^e et XVII^e siècles présente le patrimoine maritime et fluvial, l'histoire des ponts. Des expositions thématiques seront à découvrir également tout l'été.

Visites guidées : du jeudi au samedi à 10h30

Tarifs : 5 € adulte - 3 € enfant de 8 à 16 ans

Durée : 1h

Sur réservation :

Office de Tourisme 02 99 90 67 98

Le musée est fermé au public le temps des visites guidées.

Port du masque obligatoire.



@A. Lamoureux

Relais parents assistantes maternelles

La commune d'Arzal compte 16 assistantes maternelles agréées en activité dont deux travaillent dans la MAM Bulle d'Arz.

Les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent fréquentent activement les matinées itinérantes du Relais.

Deux associations sont intervenues avant l'été à Arzal :

- un temps d'éveil à la nature (découvrir, sentir, toucher différentes plantes pour le plaisir des petites mains, avec l'association Artizan)
- une séance d'éveil musical (avec la compagnie l'œuf & la poule).

Le Relais poursuit son partenariat avec l'Issat de Redon pour la mise en œuvre de formations en semaine. Cette année, les assistantes maternelles ont sélectionné diverses thématiques :

- Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien,
- Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût,
- Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel
- Sauveteur Secouriste du Travail.

Ces temps de formation sont appréciés pour se ressourcer, partager leurs expériences et conforter leurs connaissances professionnelles.



Le Relais est aussi un lieu d'informations et d'écoute pour les parents et futurs parents sur la recherche d'un mode d'accueil, les aides, le contrat et le statut de particulier employeur.

- **CONTACT**
- ram@muzillac.fr
- Tel. 02 97 48 68 31

Lieu d'accueil enfants parents

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « La P'tite Pause », lieu d'échanges et de rencontres, est ouvert le vendredi matin au Clos des Moines, salle du Dojo à Muzillac.



Ses objectifs sont :

- Prendre un temps avec son enfant, jouer avec lui
- Prendre un temps pour soi, faire une pause dans le quotidien
- Rencontrer, partager, s'informer, échanger avec d'autres parents et les deux accueillantes

La fréquentation est importante malgré le protocole sanitaire : 23 familles (soit 26 enfants) dont 11 nouvelles ont fréquenté le service depuis janvier 2021.

La jauge étant limitée, il est nécessaire de s'inscrire (02.97.48.68.31 ou laep@muzillac.fr).

Le site internet de la Commune fait peau neuve !

Après l'adoption d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique, la réflexion s'est portée sur la modification du site internet.

Après quelques semaines de réunions, d'échanges avec notre agence web, de rédaction et re-rédaction, de réflexions en équipe... notre nouveau site internet est en ligne !

Bien plus qu'un simple « relooking », c'est une refonte en profondeur qui a été réalisée. Plus beau, plus intuitif, plus interactif, ce nouveau site répondra à toutes vos questions et vous permettra d'entrer rapidement en contact avec nous, quels que soient vos besoins.

Nous espérons que vous apprécierez tout autant que nous cette nouvelle version. Bien sûr, n'hésitez pas à nous donner votre avis, nous tiendrons compte de toutes vos remarques.

www.arzal.bzh



ADMR de CAMOËL

L'ADMR, la référence du service à la personne

NOS SERVICES PEUVENT VOUS CHANGER LA VIE

Vous souhaitez continuer à vivre chez vous, malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise ?

Pouvoir appeler quelqu'un simplement pour un réconfort ou pour un secours, ce serait tellement rassurant : FILIEN : la Téléassistance ADMR est à votre service !

S'occuper des enfants, tenir la maison :

On ne peut pas tout faire quand on travaille !

Adaptable, efficace et rassurante l'équipe de nos salariées qualifiées se propose de garder vos enfants à domicile, entretenir votre maison, ménage, repassage...

TRAVAILLEZ AVEC L'ADMR... C'EST CHOISIR LE PROFESSIONNALISME !

- Devis personnalisé à la demande
- Bénéficiez de 50% d'avantage fiscal !

Faites confiance à l'ADMR, premier réseau français de proximité depuis plus de 65 ans



ADMR CAMOËL : Mairie - 56130 CAMOËL
Tél. : 02.99.90.57.48 (camoel@admr56.com)

Vice-présidentes : Mme JARLIGANT Marie Odile,
Mme GIRARD Jeanne

Secrétaire : Corinne WINCKELMULLER

● CONTACT ADMR PAR COMMUNE :

● **Arzal** : Mme JARLIGANT :
06.87.77.54.81

● **Camoël** : Secrétariat : 02.99.90.57.48
ou 06.84.67.79.91

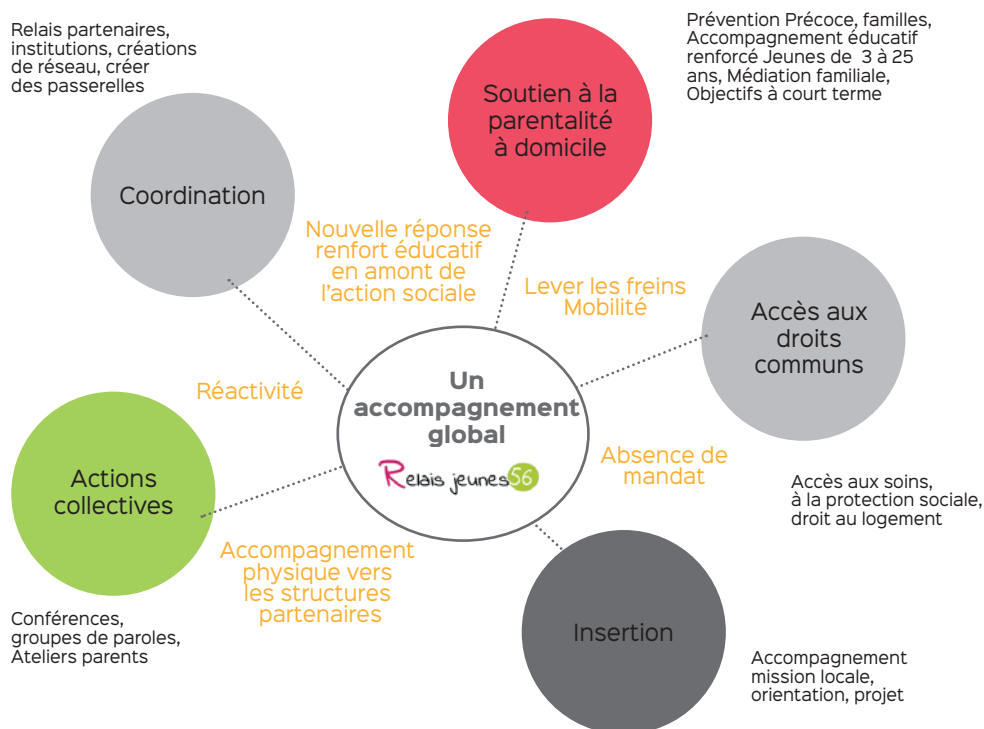
● **Férel** : Mme VAILLANT Mado :
02.99.90.03.14

● **Pénestin** : Mme GIRARD Jeanne :
02.99.90.36.10

Relais jeunes 56

Relais Jeunes 56 est une association de prévention qui agit dans le domaine de la médiation, du soutien à la parentalité et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Elle propose aux familles une aide préventive précoce dans le Morbihan. La démarche des travailleurs sociaux est d'« aller vers » les jeunes dans leur milieu, afin d'établir une relation de confiance avant de mettre en place une action éducative, notamment via « le bus »



Mission locale Pays de Vannes

Accueil à Muzillac

JUILLET :

jeudis 8, 15, 22, 29 (matin)

AOÛT :

jeudi 5 (matin)

MSAP Espace Emploi Formation
Immeuble Les Arcades
Place du Vieux Couvent - 56190 Muzillac
Sur rendez-vous au 02 97 01 65 40
www.mlpv.org

Horaires de marées et d'éclusage

Les horaires de levée du barrage sont disponibles sur le site :

www.lavilaine.com/index.php/fr/eclusages-du-jour

Les horaires de marées sont en consultation sur le site :

www.damgan-larochebernard-tourisme.com/infos-pratiques/horaires-de-marees/



Alliance des associations

L'Alliance des associations d'Arzal est le regroupement de 18 associations arzalaises pour mutualiser de la location de vaisselle et/ou de matériel (barnums, bancs, tables...), participer aux Virades de l'Espoir et au Téléthon, et organiser le 15 août Festiv'Arz, fête des traditions et de la culture bretonnes.

Mais cette année 2021, tout comme en 2020, la pandémie a eu raison de Festiv'Arz : la fête est annulée... On y a cru, on a réaménagé l'espace, on a modifié la formule, on a tenu compte des mesures sanitaires mais... patatras... impossible de danser « breton » sans se tenir le petit doigt, impossible d'agrandir les surfaces, impossible de limiter les entrées, impossible de demander à tous de rester assis pendant des heures.



Beaucoup de déception, c'est sûr, pour les membres du bureau, du Conseil d'administration, pour les 350 bénévoles... pour les visiteurs fidélisés, pour les touristes curieux de découvrir les traditions bretonnes et de s'y initier.

C'est aussi un gros manque à gagner pour l'Alliance qui n'a aucune rentrée financière depuis plus d'un an (pas de location) et qui ne peut pas organiser Festiv'Arz pour la deuxième année consécutive :



mais le bureau et le CA ont décidé de prendre sur la réserve financière des comptes de Festiv'Arz et s'engagent à aider les associations en difficulté (sous certaines conditions et sur justificatif).

Mais, « à toute fin malheur est bon », si on essayait de positiver ? Cette « interruption » forcée peut aussi permettre d'apporter à Festiv'Arz un second souffle, une seconde jeunesse : 21 éditions successives... et c'est peut-être le moment de faire le point, de prendre du recul, de réfléchir à la formule pour mieux la renouveler.

Impossible n'est pas Arzalais : l'Alliance n'a jamais si bien porté son nom : unissons-nous, Arzalais de longue date ou nouvellement arrivés, membres ou non des associations, pour proposer, innover, suggérer : toutes les idées, toutes les initiatives sont les bienvenues...

C'est pourquoi **une rencontre est proposée à chacun, le vendredi 3 septembre 2021 à 18h à la salle socioculturelle** pour aller de l'avant en imaginant un nouveau Festiv'Arz 2022 « plus grand, plus haut, plus fort » !

- Si vous ne pouvez pas
- être présent(e) mais
- que vous souhaitez
- faire des propositions,
- vous investir ou tout
- simplement nous
- soutenir, n'hésitez pas à
- contacter l'association :
- **alliancearzal@sfr.fr**
- **ou 07 82 70 75 08**



Tir à l'arc, du loisir à la compétition avec les Archers d'Vilaine.



Si d'aucuns, parmi ceux qui découvrent le tir à l'arc sur leur site de vacances, ne veulent devenir des champions de tir à l'arc, il n'empêche qu'une des missions des clubs affiliés à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc) est de leur apprendre à bien tirer à l'arc et d'avoir plaisir à atteindre les cibles. C'est ce que souhaite le club des « Archers d'Vilaine » d'Arzal.

C'est son rôle principal, pour que chacun, (filles ou garçons, jeunes ou moins jeunes) progresse dans sa pratique, et s'il le veut, réussisse en compétition. Vous trouverez lors du forum des associations de septembre, à la salle des sports Michel Le Chesne, des archers prêts à vous accueillir, vous faire découvrir leur club de tir à l'arc (les 2 premières séances seront gratuites).

- **RENSEIGNEMENTS :**
- Gilles Penouty :
- 06 99 78 55 36 / 02 97 45 00 24
- gilles.penouty@orange.fr
- Et sur le site du club :
- <http://archers-dvilaine-arzal.clubeo.com>



Pas de tir extérieur

La danse country avec The Rebels 56

Avec des adhérents de tous âges, l'association THE REBELS'56 propose, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, de promouvoir l'apprentissage et la pratique de la danse country sur des musiques diverses et variées et des chorégraphies adaptées à celles-ci.



La pandémie de la Covid 19 a perturbé très fortement les saisons 2019-2020 et 2020-2021. Les cours n'ont pu avoir lieu et aucune manifestation maintenue.

Nous espérons que ceux-ci pourront reprendre en septembre 2021 et que nous pourrons, de nouveau, nous retrouver pour partager notre passion ensemble et pourquoi pas avec vous....

Dans cette optique, nous vous donnons rendez-vous en septembre au forum des associations pour faire plus ample connaissance et prendre vos inscriptions.

L'année débutera par une soirée découverte, ouverte à tous, le mercredi 8 septembre 2021 à 20 h tout en appliquant les mesures sanitaires qui seront encore de rigueur.

Trois cours par semaine, animés par Brigitte CHEVALIER, seront proposés à la salle polyvalente « Michel Le Chesne »

Les mercredis soirs :

- 20h à 21h pour les novices
- 21h à 22h pour les intermédiaires

Les jeudis soirs :

- 20h30 à 21h30 pour les débutants

TARIFS ANNUELS :

45€ pour un cours et 50€ pour 2 cours

- **POUR TOUT CONTACT**
- 07 77 60 69 90
- therebels56arzal@gmail.com
- mt.triquenaux@orange.fr

Avant-garde Arzal BASKETBALL

La saison sportive 2020/2021 se poursuit dans un contexte sanitaire COVID-19 toujours perturbé.



Les 62 licenciés et 9 équipes restent bien présents dans l'attente d'un retour effectif au basket-ball.

Une reprise encadrée avait été possible pour certaines équipes fin 2020 et dès mi-mai 2021. Lors des vacances de Noël, la présence des joueurs avait été timide. Puis, mi-mai, toujours dans le respect des gestes barrières, les mineurs ont eu la possibilité de recommencer leur entraînement. C'est un premier soulagement et espoir pour tous.

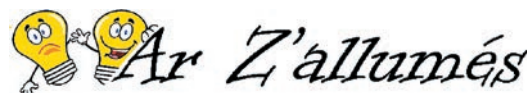
En parallèle, même si les regroupements ne sont plus permis, l'association a mené une action forte : une vente à emporter de plats en lieu et place de la soirée des îles traditionnellement organisée. Cette action a été un succès, puisque 260 plats ont été récupérés. D'autres animations ont été proposées comme des défis sportifs sous forme de vidéos. Le bureau espère pour la saison 2021/2022, pouvoir organiser différentes

animations telles qu'une boutique de vêtements logotés ou des sorties extérieures vers des matchs professionnels...

Pour la saison prochaine, le bureau a fait le choix de proposer la gratuité des renouvellements de licence des mineurs. Les renouvellements des joueurs majeurs seront à montant réduit. Cette décision solidaire, vise à inciter les joueurs à rester fidèles au basket-ball. Licenciés et bénévoles, nous avons hâte de vous retrouver ! Les nouveaux licenciés sont également les bienvenus.

- Pour tous renseignements,
- n'hésitez pas à nous contacter
- par mail : agabasket56190@gmail.com
- sur facebook : basket AGA Arzal
- ou directement auprès des membres
- du bureau

Ar z'allumés



L'association théâtrale « Ar z'allumés » est composée cette année de 46 comédiens de 7 à 77 ans.



Ar z'allumés vous propose des ateliers de théâtre, et l'aboutissement d'un spectacle intergénérationnel. Un grand merci aux nombreux spectateurs du spectacle " dans ma rue " d'être venus nous applaudir aussi chaleureusement lors de nos trois représentations en juin.

Cette année la troupe vous présentera les 4, 5, 6 juin 2022 leur nouvelle création « Vie de château ».

- Présidente : Mathilde Brière :
- 06 81 85 35 01
- Metteur en scène :
- Isa Brochard : 06 73 46 11 69
- Notre mail : arzallumes@gmail.com

ENFANTS ET ADULTES RÉPÉTONS SUR DIFFÉRENTS CRÉNEAUX :

- Le lundi soir à la salle socioculturelle pour le groupe de 17h30 pour les primaires 1, à 18h30 pour les collégiens 1, et à La ville au vent pour le groupe des adultes à 20h15.
- Le vendredi soir à la salle socioculturelle pour le groupe de 17h30 les primaires 2, et à 18h30 pour les ados.

Les ateliers et les répétitions animés par une comédienne professionnelle vous proposent d'explorer de façon ludique, l'espace, la voix, l'écoute, la concentration, l'imagination et le partage. Nous remercions l'association La malle à Bracadabra qui nous fournit gracieusement, cette année encore, les décors, costumes et matériel. A la période estivale, vous pourrez également vous inscrire à des ateliers de théâtre d'improvisation programmés en dehors de la saison des cours de théâtre à La ville au vent. N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook pour les informations et les actualités.

Tarif : 108 € pour l'année, réglable en plusieurs fois.

Association Gymnastique Volontaire d'Arzal



La saison sportive s'est poursuivie comme elle avait terminé fin 2020 : cours de Gym et de Pilate à distance et en direct avec l'animateur puis envoi par mail des vidéos à tous nos licenciés. Nombreux sont ceux qui ont suivi ces séances en distanciel avec fidélité et enthousiasme.

Reprise des cours de multisports en mars en extérieur rapidement interrompus par le confinement du mois d'avril. En mai, reprise tout doucement des cours de gym et multisports en extérieur avec malheureusement une météo qui nous a fait défaut ! Pas simple de maintenir une activité sportive, lieu également de partage, d'échange et de lien social. Le soleil, les températures à la hausse de ce début juin, ainsi que la réouverture des salles de sports, ont permis de nous retrouver et de terminer l'année avec quelques cours, ouverts à tous en présentiel. La saison s'est prolongée jusque début juillet contrairement aux autres années où nous arrêtons mi-juin.



La saison prochaine se prépare activement, avec notamment des demandes de subventions à différents organismes afin d'essayer de toucher quelques aides financières.

La vente de repas organisée le dernier week-end de mai avec la participation du Moulin à Pizzas et de la Cale Sèche a bien fonctionné. Nous remercions vivement tous les participants !

L'un des objectifs de l'association est de maintenir des cotisations accessibles à tous et c'est dans ce sens que nous menons toutes ces actions.

En espérant vous retrouver fidèles à la rentrée de septembre, **nous vous donnons rendez-vous au forum des associations du samedi 4 septembre de 14h à 18h.**



VOICI LES DIFFÉRENTS COURS PROPOSÉS :

Gym

- Lundi soir 19h30-21h00 : gym tonique avec ½ h de stretching
- Mercredi matin 8h45-9h45 : gym douce
- Mercredi matin 9h45-10h45 : éveil corporel 3/5 ans
- Mercredi soir 18h30-19h30 : gym tonique
- Vendredi matin 9h00-10h00 : gym

Pilate

- Jeudi 18h-19h00 ou 19h00-20h00
- Vendredi 10h00-11h00 (nouveau si inscriptions)

Multisports / Renforcement musculaire

- Lundi soir 20h00-21h30 : multisports adultes avec ½h de renforcement musculaire
- Vendredi 16h45-17h45 : multisports enfants 5-7 ans
- Vendredi 17h45-18h45 : multisports enfants 8-11 ans

Les personnes qui souhaitent mieux connaître les différentes activités, peuvent participer gratuitement à un cours en début d'année.

Reprise des cours à partir du lundi 6 septembre.

- **Contact :**
- **Céline MAILLARD - Présidente**
- **au 02.97.45.00.32 (après 18h30)**
- **ou par mail agva56@outlook.fr**

Avant-Garde Yoga

Le bureau de l'Avant-Garde Yoga et Relaxation souhaite poursuivre son activité (temps pour soi, temps de bien-être, alternance d'exercices ou de postures...) et recommencer les cours, sous réserve des mesures sanitaires qui seront en vigueur le moment venu, dans les mêmes conditions qu'habituellement, à savoir :

- Le lundi après midi de 15h à 16h30
 - Le mercredi matin de 10h à 11h15.
- au Complexe Michel Le Chesne.



Le bureau de l'association donne rendez-vous à tous au forum des associations d'Arzal en septembre prochain où toutes informations utiles pourront être communiquées.

"Les bienfaits du yoga ne sont plus à démontrer, les exercices et postures sont à la portée de toutes et tous, vous serez les bienvenus".

- **Renseignements possibles**
- **Marie Paule Le Claire 06 19 49 93 21**
- **Eliane Rioche 06 88 64 28 47**

Club de l'amitié

Depuis le début de l'année 2021, les confinements et les couvre-feux ont fortement impacté l'organisation de notre club.

Nous pensons reprendre, début septembre, nos rencontres des 2^{ème} et 4^{ème} mercredis pour des échanges cordiaux, des jeux divers, une marche pour les volontaires, fêter les anniversaires et bien-sûr le pot de l'amitié.

Le conseil d'administration va se réunir prochainement pour organiser les autres activités du club. Nous pourrons ensuite vous communiquer le planning de ces activités.

Riche de 130 adhérents(es) le club est ouvert à toute nouvelle personne qui souhaiterait y adhérer.



Alors n'hésitez pas!

En attendant de nous retrouver, nous vous souhaitons de garder une bonne santé.

- **Contacts :**
- **02 97 45 01 68 ou 06 85 98 82 98**

Association Idées Arz'

Étant donné la crise sanitaire Idées Arz' a mis toutes ses activités en sommeil en 2020 et 2021.

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2021

Danse Bretonne :

Les cours reprendront si la situation sanitaire s'améliore en janvier 2022.

Ces cours sont assurés par un professeur bénévole un mardi tous les quinze jours. Vous pouvez toujours venir nous rejoindre, y compris les débutants qui seront les bienvenus.

Club «Tous à vos aiguilles»

L'activité du club reprendra en octobre 2021 toujours en fonction de la situation sanitaire.

Hélène PERROCHON
02.97.45.05.54

L'atelier des Peintres

Après ces mois difficiles, sans relation, il est important de s'accorder un moment de

convivialité, de plaisir, vous aimez peindre alors venez à l'atelier peinture d'Arzal nous rejoindre, nous reprendrons nos pinceaux dès les règles sanitaires levées tous les mardis de 14h à 17h.

Éliane 06.84.36.27.26

Nous ne manquerons pas de vous informer si la situation se débloque sur les activités envisagées en 2022.

La malle à Bracadabra

Programme été 2021

Les ateliers et spectacle se déroulent à la Ville au Vent à Arzal au Hang'art ou dans l'Atelier d'Isa. Pour nous trouver, prenez dans le bourg la rue des palmiers direction Lantiern, la Ville au Vent est la première maison sur la droite 120 mètres après le panneau de sortie de Bourg.



JEUDI 22 JUILLET
DE 9H30 À 12H30 :

Atelier de programmation de jeux vidéo pour les 9-12 ans
Apprends à coder avec scratch et ramène ton jeu vidéo sur clé USB chez toi.

Tarif : 25 € pause goûter et clé USB inclus

Animé par Dream code avec Sarah de l'école 42

JEUDI 22 JUILLET
DE 19H À 20H30 :

Atelier K-pop dance pour tous à partir de 10 ans animé par Célia.

Instagram : ch3rry.c0ver.

Tarif : 10 €

VENDREDI 23 JUILLET
DE 20H À 21H30 :

Voyage sonore animé par Christophe Beaulieu moment de relaxation profonde grâce aux instruments qui nettoient, harmonie et rééquilibrage, apportant détente et bien-être.

Tarif : 10 €

MERCREDI 28 JUILLET
DE 20H À 21H30 :

Atelier théâtre d'impro pour tous animé par Isa compagnie du bouffon à 5 pattes.

Tarif : 10 €

VENDREDI 30 JUILLET
DE 19H À 20H30 :

Atelier K-pop dance pour tous à partir de 10 ans animé par Célia.

Instagram : ch3rry.c0ver.

Tarif : 10 €



MERCREDI 4 AOÛT
DE 11H À 12H :

Atelier bijoux.

Tarif : 10 € matériel compris repartez avec vos créations

Si vous êtes au moins 4, choisissez la date et l'heure qui vous conviennent

MERCREDI 11 AOÛT
DE 17 À 18H :

Spectacle familial « Sois joli, petit conte » théâtre d'impro par les crieurs de boucan.

Tarif : 5 €

VENDREDI 13 AOÛT
DE 20H À 21H30 :

Atelier théâtre d'impro pour tous animé par Isa compagnie du bouffon à 5 pattes.

Tarif : 10 €

JEUDI 19 AOÛT
DE 9H30 À 12H30

Atelier de programmation de jeux vidéo pour les 9-12 ans.
Apprends à coder avec scratch et ramène ton jeu vidéo sur clé USB chez toi.

Tarif : 25 € pause goûter et clé USB inclus

Animé par Dream code avec Sarah de l'école 42

VENDREDI 20 AOÛT
À 20H30 :

Spectacle d'impro par les crieurs de boucan.

Tarif : 5 €

MERCREDI 25 AOÛT
DE 11H À 12H

Atelier bijoux

Tarif : 10 € matériel compris repartez avec vos créations

Si vous êtes au moins 4, choisissez la date et l'heure qui vous conviennent

SAMEDI 28 AOÛT
À 20H30 :

Spectacle « chronique des jours entiers, des nuits entières » par les uns pertinents.

Tarif : 5 €

DIMANCHE 29 AOÛT
DE 20H À 21H30 :

Voyage sonore animé par Christophe Beaulieu moment de relaxation profonde grâce aux instruments qui nettoient, harmonie et rééquilibrage, apportant détente et bien-être.

Tarif : 10 €

Aga foot

Voici une année qui ne sera pas à garder dans les annales. Malgré tout, je souhaite remercier tous les acteurs qui ont œuvré au déroulement atypique de cette saison. Je pense aux éducateurs et aux bénévoles qui ont continué à distiller les entraînements à nos adhérents. Après cette année difficile sportivement et financièrement.



Nous envisageons d'organiser notre vide grenier **le 25 juillet**, au niveau de la rue su Stade.

Notre assemblée générale a eu lieu **le vendredi 25 juin à 19 heures**.

Tous nouveaux joueurs ainsi que tous nouveaux dirigeants notamment au niveau des jeunes seront les bienvenus.

Je rappelle que notre équipe première évolue en D1 et notre équipe B évolue en D3.

Un grand merci à nos sponsors qui nous soutiennent.



Allain JARLIGANT nous a quittés

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous transmettons ces quelques mots pour retracer sa vie.

Allain, connu plus communément sous le prénom de Charly, était un homme exceptionnel qui nous transmet aujourd'hui un mode de vie exemplaire pour nous tous. Ce mode de vie dans la simplicité au cours duquel il a tout donné, à la fois dans ses implications professionnelles dans le cadre de son entreprise, que par son dévouement envers les autres, dans le cadre de la vie associative d'Arzal. Il a mis en œuvre tout son savoir-faire au sein de l'Avant-Garde d'Arzal toujours dans la bonne humeur et avec son humour habituel.

Dès son plus jeune âge, il s'est impliqué avec toute sa simplicité, ce qui lui a permis d'acquérir une forte popularité.

En 1983, il était là pour la création de l'Alliance des associations. Il a participé activement à toutes les manifestations et notamment à celles que nous avons organisées dans la salle polyvalente dans les années 85-90.

Nous avons également organisé durant 15 ans le Trophée de Basse-Vilaine (courses de vélos du mois de mars au mois d'août, organisées par 8 communes). La finale était toujours à Arzal à la mi-août, Charly était chargé de la sécurité sur les circuits et de l'animation.

Ensuite, à partir de 1995 il a représenté l'Avant-Garde au sein de l'Alliance et participait chaque année aux manifestations organisées par celle-ci.

En parallèle, il s'occupait de la section Foot à l'Avant-Garde d'Arzal, de l'entraînement des jeunes, au suivi des matchs le dimanche. Ceci pendant plus de 40 ans.

Tous les jeunes et moins jeunes de 7 à 60 ans qui ont fait du foot à Arzal connaissent Charly. Il mettait tout son cœur à l'ouvrage ainsi que son épouse Christiane et leurs trois fils.

Charly a été élu Conseiller Municipal à Arzal en 2001, avec

plus de 90 % des suffrages exprimés. C'est vous dire sa notoriété.

Charly nous a quitté le 3 janvier dernier. Il avait 69 ans passés du mois d'octobre. Il nous a quittés en connaissant sa maladie et l'issue qui en découlait. Il s'est effacé dans la discrétion de la même façon qu'il a œuvré toute sa vie.

*Charly nous te disons Au Revoir,
Nous nous reverrons un jour.
André PAJOLEC.*

